



EJMA
Version approuvée par le comité FFA le 5 mars 2018
Clément Gagnat
Baroche 13
2952 Cornol
077 440 01 05
clement.gagnat@bluewin.ch

Concert de l'Ensemble des jeunes musiciens d'Ajoie Cahiers des charges

La société qui accueille le concert et la commission de l'EJMA s'engagent à travailler ensemble. Le concert de clôture du camp de l'EJMA est organisé comme suit :

Tâches de la société qui accueille le concert :

- a) réservation de la salle, au nom de la société qui accueille (rabais communal éventuel) ;
- b) demande et gestion du permis de débit ;
- c) commande et gestion des boissons et de la restauration, y compris la liste des prix, selon ses préférences ;
- d) fourniture de la vaisselle, des verres, etc. ;
- e) préparation (y compris prise des clés et préparation sommaire des chaises pour l'orchestre) et rangement de la salle (en principe 300 chaises avec tables) ;
- f) fourniture et gestion de la caisse du débit.

Les frais sont à charge de l'EJMA, selon décompte de la société fourni au plus tard 15 jours après le concert.

Tâches de la commission EJMA :

- a) fourniture de la percussion, les lutrins et autre matériel musical ;
- b) arrangement des chaises de l'orchestre ;
- c) organisation de l'intégralité du déroulement du concert proprement dit ;
- d) décoration des tables ;
- e) enregistrement éventuel du concert, photos ;
- f) quête à la fin du concert ;
- g) pose et dépose des banderoles de sponsors ;

Les deux parties peuvent convenir ensemble d'une autre répartition.

Tournus :

15 octobre 2017 : Cœuve	2024 : Buix
14 octobre 2018 : Courgenay (Ancienne)	2025 : Bure
2019 : Courgenay (Point Jazz)	2026 : Chevenez
2020 : Fontenais	2027 : Vendlincourt
2021 : Porrentruy	2028 : Cornol
2022 : Alle	2029 : Courtemaîche
2023 : Boncourt	